L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN 28 MARS 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 28 MARS.

☞ Pour le FEUILLETON, voir la seconde page.

AVIS JUDICIAIRES.

No. 234.—ACTE—Relatif à la publication des avis dans la paroisse d'Orléans.

SECTION 1re—Il est décrété, &c.—Qu'à dater du premier janvier mil huit cent cinquante et un, tous les avis qui seront publiés dans la paroisse d'Orléans en vertu d'aucune loi, ordre de Cour ou ordonnance municipale, devront l'être en français et en anglais, pour le nombre de fois et pendant le temps voulu par les lois existantes, dans un ou plusieurs journaux, le choix desquels appartiendra au défendeur dans les cas de saisie et vente, et aux parties intéressées dans les autres cas, ou au shérif ou tout autre officier, selon le cas, lorsque le défendeur ou les autres parties intéressées manqueront ou négligeront de faire leur propre choix. Bien entendu que tous les avis en français seront insérés dans un journal qui se publie en anglais et en français.

SECTION 2me—Il est de plus décrété, &c.—Que toutes lois ou parties de lois contraires au présent acte sont et demeurent abrogées.

Approuvé 20 mars 1850.

JOSEPH WALKER, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

PAUPERISME ET MENDICITE.

La mendicité longtemps inconnue aux Etats-Unis commence à y faire des progrès effrayans. Les villes sont encombrées de mendians et, pour ne citer que la Nlle-Orléans, il est maintenant impossible d'y faire trente pas sans rencontrer une main qui vous implore. La charité des Orléanais est inépuisable, et les aumones recueillies ici par les indigens sont abondantes. Mais la générosité se lasse lorsqu'elle est sans cesse sollicitée et surtout lorsqu'elle a été souvent surprise par la fourberie. Aussi n'est-il pas rare de voir maintenant la foule passer indifférente à côté des malheureux qui étalent en vain sur le pavé leurs haillons et leur misère.

C'est qu'il est fort difficile à cette heure de distinguer entre le pauvre digne de sympathie et le fourbe adroit qui se fait une industrie de la mendicité. Les exploiteurs de la charité publique sont très nombreux à la Nlle-Orléans. Leur impudence est telle que la plupart d'entre eux, jeunes gens robustes et vigoureux, ne cherchent même pas à dissimuler l'exubérance de leurs formes athlétiques sous des maladies d'emprunt et tendent audacieusement la main à de pauvres ouvriers qui reviennent de leurs ateliers épuisés de fatigue et ruisselant de sueur. Combien de fois ces dernières, âmes généreuses qui ne sauraient soupçonner une pareille humiliation, n'ont-ils pas abandonné leur salaire de la journée à ces vils comédiens de carrefour! Emus de compassion à la vue d'une misère qui n'existe qu'en apparence ils livrent à d'abjects fainéants le produit de leurs rudes labeurs, tandis qu'ils s'imposent à eux-mêmes et à leurs familles les plus dures privations afin de rester honnêtes et de mériter l'estime de la société.

Voilà le mal auquel nous ne saurions trop engager les autorités à porter un remède prompt et efficace. La charité est une grande et belle chose, c'est un des plus nobles sentimens que Dieu ait mis dans le cœur de l'homme, c'est la source sainte du dévoûment et de l'abnégation, mais il ne faut pas qu'elle s'égare sur des êtres indignes qui s'en font un moyen d'existence. Les misères vraies, l'indigence, le dénuement, les souffrances physiques laissent une empreinte fatale sur la figure de leurs victimes: elles marquent d'un cachet reconnaissable et les signalent entre tous par une pâleur maladive, un regard terne, des joues hâves et un teint flétri. Le reste peut être imité, et les haillons, la démarche lente et pénible, la voix quinteuse ne sont pas des indices certains de souffrance. Les vieillards qui se traînent courbés sur un bâton ne sont pas tous infirmes, et il est permis de soupçonner parfois la maternité des femmes qui tiennent suspendus à leurs mamelles taries des nourrissons équivoques et contrefaits. Toutes les plaies ne sont pas non plus authentiques, et plus d'un emplâtre nauséabond recouvre des chairs parfaitement saines et des muscles de fer. Ceci est une affaire de travestissement. Mais nous le répétons, la souffrance véritable, vive, poignante, la souffrance qui résulte de l'extrême pauvreté, des privations, de la maladie, des angoisses morales, et force souvent de nobles âmes à recourir à la charité de la rue, cette souffrance-là ne se porte pas comme une guenille et se lit dans tous les traits de la victime. Oh! qu'à de pareils pauvres l'aumone soit abondante et l'humiliation légère! Car ces déshérités ont un droit légitime au superflu du riche et à l'obole du prolétaire, et ceux qui refusent de leur donner sont coupables envers Dieu, coupables envers la société, coupables envers l'humanité dont ils violent les plus saintes prescriptions.

Il y a longtemps que la mendicité a été érigée à l'état de profession et que les sociétés en ont décrété l'interdiction. Ici plus qu'ailleurs elle devrait être défendue à cause de la facilité relative avec laquelle on peut se créer des moyens d'existence. En Europe, la mendicité est le résultat du paupérisme, et c'est de l'Europe que nous viennent la plupart des pauvres qui encombrent nos villes. Nous les accueillons en frères, mais nous serions criminels si nous ne songions pas à soulager leurs misères, si nous les forcions à recourir à la charité publique. Quant aux mendians de profession, qu'on les chasse comme une lèpre vivante.

Nous nous adressons à nos autorités pour arriver à ce double résultat, le soulagement des pauvres, étrangers ou non, d'une part; et l'expulsion des mendians de profession, de l'autre. Le Conseil de la Seconde Municipalité a pris à cet égard une initiative pour laquelle nous la louons sans réserve. Il a nommé, il y a un peu plus d'un mois, une commission chargée de délibérer avec les Conseils des deux autres Municipalités et de Lafayette pour extirper le paupérisme de la Nouvelle-Orléans et aviser aux mesures que nécessite la présence dans notre ville et de Lafayette d'un grand nombre de pauvres dignes d'être secourus.

Il serait temps que les corporations dont il s'agit plus haut s'entendissent pour réaliser le but des résolutions de la Seconde Municipalité. Les émigrans continuent à affluer dans notre pays; des courtiers rapaces qui exploitent l'indigence entassent sur de méchans navires des centaines de malheureux que la mort décime pendant la traversée. Les autres arrivent parmi nous exténués par la maladie et la souffrance et sans la moindre ressource. Mettons un terme à ces importations de cargaisons humaines qui changent nos villes en lazarets et dont de sordides spéculateurs sont seuls à bénéficier.

Quant aux pauvres qui viennent parmi nous chercher du travail et une existence honorable, fondons à leur intention un Asile où ils puissent trouver un refuge contre la misère et la maladie en attendant qu'ils se soient familiarisés avec notre pays et qu'ils se soient créés une occupation quelconque. Un pareil Asile ne coûterait rien au trésor public, car il serait facile d'y organiser le travail et d'y astreindre les hôtes de l'établissement. Cette idée n'est pas neuve et a été plus d'une fois appliquée avec succès. Que les villes de la Nouvelle-Orléans et de Lafayette tentent l'expérience en commun; elles auront servi la cause de l'humanité, tout en nous délivrant de deux fléaux redoutables, le Paupérisme et la Mendicité.

LE FLEUVE.

La crue du fleuve ayant augmenté subitement dans la soirée de mercredi et un fort vent d'est venant à souffler au même moment, l'eau a franchi la levée au pied de la rue Elmire, dans la 3me municipalité et s'est répandue dans la rue que nous venons de nommer. Le courant ainsi refoulé avait six pouces de profondeur; on voit que c'était déjà un fort gentil commencement d'inondation, et nous qui n'avons les yeux fixés que sur les campagnes, nous ne nous doutions pas que le Mississipi filtrait traîtreusement par-dessus nos digues et s'étendait en nappe boueuse dans la partie inférieure de la Nouvelle-Orléans. Ainsi nous voilà avertis, et désormais, il faut l'espérer, nous serons sur nos gardes. Quant à l'épanchement au pied de la rue Elmire, il a été arrêté par les soins de plusieurs centaines de travailleurs qui se sont réunis spontanément sur le point menacé et ont exhaussé la levée. Le Mississipi a bien été forcé de rentrer dans son lit et nous aimons à croire qu'il y restera.

MASSACHUSETTS. — Une nouvelle tentative, aussi infructueuse que les précédentes, a été faite par la Chambre des Représentans du Massachusetts pour élire un sénateur au Congrès des Etats-Unis. Il a manqué à M. Sumner une voix pour être élu. L'élection a été renvoyée à quinzaine.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

New-York, 24 mars.

Il s'est vendu aujourd'hui 2000 balles de coton à 12 c. pour le middling Orleans; 4000 barils de farine à $4.75 @ $4.87; 10,000 boisseaux de maïs à 65 c. et 600 barils de porc à 13 3/8 pour le new mess et 12 7/8 pour le vieux. Le marché est plus ferme. Les graisses sont fermes à 8¾ et 8⅞ c. Il s'est traité 200 boucauts de sucre Orleans de 5⅜ @ 6¼ c. Les mélasses n'ont pas varié. Ventes de café: 300 sacs de 10 3/4 @ 11⅜. Ventes de tabac: 150 boucauts de 8 @ 12⅜. Le fret est de 3/16 @ ¼. Le sterling est côté de 10 @ 10⅜.

ARRIVAGES EN EUROPE.

Arrivés à Liverpool, les navires Nesmith, Madonna, Pyramid, Saxon et Sunbeam; au Havre le Leander et le John Hancock; à Malaga, la Rosalie, tous de la Nlle-Orléans. Le Falcon, parti de la Nlle-Orléans pour Londres, se trouvait le 12 de ce mois en vue de Douvres.

OURAGAN A NEW-YORK—Un violent orage qui s'annonçait par des signes certains depuis la veille a éclaté à New-York le 19 de ce mois. La partie nord de la ville a beaucoup souffert de l'ouragan. Plusieurs familles domiciliées dans le voisinage des rues Rector, Albany, Washington, West et autres, ont été obligées d'abandonner leurs maisons qui menaçaient de s'effondrer sur leurs têtes. Les chemins de Staten Island avaient disparu sous l'eau et des travaux exécutés depuis peu dans la rade ont été entièrement détruits. Presque tous les navires ont chassé sur leurs ancres et ont été entraînés à une grande distance au large; pas un cependant ne s'est perdu et ils ont tous pu regagner leur mouillage. Les rivières du nord et de l'Est, enflées outre mesure se sont élevées au-dessus des docks.

On craint que l'ouragan ne se soit signalé par de nombreux sinistres sur les côtés du New-Jersey.

SÉNATEUR DE NEW-YORK. — M. Hamilton Fish a été élu, le 19 de ce mois, sénateur de New-York par la législature de cet Etat. Son mandat n'expirera qu'au bout de six ans. Il remplace M. Dickinson. M. Fish est whig et promet d'accorder tout son appui à l'Administration. Il a déjà rempli avec distinction le poste de lieutenant-gouverneur de l'Etat de New-York.

WASHINGTON—Aux dernières dates, M. Corwin, l'hon. secrétaire du trésor, était encore très malade.

JENNY LIND A ST LOUIS—Les journaux de St-Louis sont dans l'extase, depuis que Jenny Lind s'est fait entendre dans cette dernière ville, et leur prose élogieuse prend à chaque concert nouveau une teinte apocalyptique de plus en plus foncée. Ils seront bientôt fort difficiles à comprendre et leurs métaphores échevelées finiront par donner du fil à retordre aux dilettanti les plus complaisans. Un peu moins d'enthousiasme et d'hyperbole et un peu plus de discernement ne nuiraient pas à la presse.

MACREADY.— Le grand tragédien anglais a fait ses adieux à la scène le 26 du mois dernier. Il a joué Macbeth au théâtre de Drury Lane devant un public qui avait envahi les moindres recoins de l'immense salle. On se pressait, on s'étouffait du haut en bas de l'hémicycle. Jamais Macready n'avait déployé plus de vigueur et plus de talent. Aussi a-t-il été écrasé d'applaudissemens et a-t-il été rappelé à grands cris à la chute du rideau. Il avait dépouillé à la hâte ses oripeaux de tragédien dont il ne devait plus se couvrir, et il s'est présenté devant le public en habit de ville. Obéissant alors au désir du vaste auditoire, il a prononcé un discours d'adieu que la presse anglaise a publié et qui est un des plus beaux que nous ayons lus. Les applaudissemens ont éclaté de nouveau après que Macready se fut retiré et il a fallu plus d'un quart d'heure avant que le silence se rétablit et que les spectateurs consentissent à se retirer de la salle.

CHRONIQUE LOCALE.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT.—Les plaidoiries dans l'affaire de Desormes Veau contre le docteur Dupas ont eu lieu hier dans la Troisième Cour de District. Le jury n'a pas pu s'accorder pour rendre le verdict, onze s'étant, nous assure-t-on, prononcés en faveur du demandeur et un seul contre.

ACCUSATION D'INCENDIE.—Carl Heiland a été arrêté hier sous la prévention d'avoir mis le feu à son échoppe de tailleur qui a été incendiée mercredi. La cause qui a motivé son arrestation est le fait que sa boutique était assurée pour $1100. Est-ce là un motif bien sérieux? La récompense offerte pour la découverte des incendiaires explique cette rigueur inusitée que l'on déploie depuis quelque temps. Mais entre une juste sévérité et l'arbitraire il y a un abîme, qu'on se le rappelle, et s'il est nécessaire de poursuivre le crime, il faut aussi se garder de persécuter les innocens.

John Schneider, accusé de vol, a été renvoyé de la plainte par le recorder Caldwell.—John Goodwin, prévenu d'escroquerie, a été également renvoyé de la plainte.

ABUS DE CONFIANCE.—H. Boughing est accusé d'abus de confiance. L'examen aura lieu mardi prochain.

ROGNURES DU CORSAIRE.

Un artiste, ci-devant Bohême, qui est parvenu à se faire une position, rencontra l'autre jour un ancien camarade gris-pommelé, M. P.

—Eh! bien, mon bon, lui dit-il, nous sommes donc toujours gueux?

—Hélas! oui, mon cher.

—Comment fais-tu pour n'avoir jamais d'argent?

—Ho! mon ami, on s'habitue à tout. Voilà plus de vingt ans que je m'en passe, et tu vois que cela ne m'empêche pas de vieillir.

Un brave négociant en soieries qui était très content de son fils, jeune fort en thème de Charlemagne, avait mené son héritier à l'exposition du Palais Royal.

Le fort en thème, qui a des idées fort avancées pour son âge, s'était arrêté devant le fameux tableau intitulé: un Intérieur grec, lequel représente, comme vous savez, mesdames, demoiselles et amies, des jeunes personnes décolletées un peu plus bas que les talons.

—Ernest, venez par ici dit le père en fronçant le sourcil.

—Ah! papa, laisse moi voir encore un peu, répondit Ernest en se cramponnant à la rampe. Qu'est ce que ça représente, ça?

—Mon fils, c'est un marché de femmes esclaves.

—N'en croyez rien, jeune homme, fit un rapin chevelu, en mêlant sa barbe à la conversation; c'est au contraire un marché de femmes très libres.

Le docteur X...., cet homme colossal que vous savez, ne peut se séparer de sa canne. Non-seulement il la porte dehors, mais encore il dîne et déjeune avec, et la met sous son bras quand il se lave les mains.

Un matin on frappe à la porte du docteur. C'était un créancier.

—Je me lève! crie X.... tout endormi.

Un moment après on refrappe.

—Mais, attendez donc.

—Puisque vous êtes levé, ouvrez-moi.

—Eh! je ne trouve pas ma canne, attendez....

Le créancier prit ses jambes à son cou et court encore.

On n'a point de mérite impunément. Il n'y a que des sots, des imbéciles et des poltrons dont on ne dit point de mal, ces honnêtes crétins ne portent nul ombrage.

Faites-moi connaître cet homme, disait un auguste personnage lorsqu'il entendait dire du mal de quelqu'un, il doit avoir beaucoup de mérite, puisque l'on est si acharné contre lui.

TEL PÈRE, TEL FILS—Il ne faut rien dire devant les enfans. Un de nos plus spirituels sculpteurs est propriétaire d'un charmant marmot qui passe tout son temps dans l'atelier paternel, où il étudie le coq-à-l'âne à la bonne source.

Un matin, le sculpteur attendait deux mouleurs auxquels il avait de la besogne à confier. Un coup de sonnette se fait entendre.

—Adolphe, vois qui est là, dit le père.

—Papa, c'est un mouleur, répond Adolphe.

—Fais le entrer.

—Monsieur, moulez-vous passer, fait Adolphe.

Un instant après, un second coup de sonnette retentit. Adolphe va ouvrir, et après un colloque de quelques secondes, il revient seul.

—Qu'est-ce que c'est? demande le père.

—Papa, c'est un remouleur.

—Eh bien! où est-il?

—Il est parti. Je lui ai dit de repasser.

—C'est très-fort de ta part, s'écria le père incorrigible. Tous les jours tu gagnes petit.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Georgia, Porter, pr New-York via Havane.
Navire France, Derickson, pr Boston.
Westminster, Shapter, pr Boston.
South Carolina, Preble, pr Liverpool.
Colombo, Garrish, pr Liverpool.
Balmoral, Monson, pr Liverpool.
Barque Charlotte Harrison, McIntyre, pr Liverpool.
Eliot, Dixer, pr Philadelphie.
Brick Pomona, Bertram, pr Barcelone.
P. Soule, Smith, pr la Havane.
Lucy Watts, Watts, pr Savannah.
Goelette Victoria, Giant, pr Apalachicola.
Mary Eddy, Eddy, pr Sabine Pass.
Geneva, Walling, pr Pensacole.
Edward Barnard, Saunders, pr St Marks.
Sloop Josephine, Moore, pr Chagres.

—ARRIVÉS.—

Navire Queen Victoria, Chase, de New-York.
Goliath, Slater, de Liverpool.
Arthur, Talbot, de Liverpool.
Indiana, Bennett, de New-York.
Harrisburg, Mathews, de New-York.
Empire, Fedrich, de Boston.
Barque Sophia, Everett, de Newport.
Hamlet, Crawford, de Charleston.
Geo Lincoln, Rogers, de Brazos.
Martha, Rowe, de Pensacole.
John Ratliff, Morrison, de Tampa Bay.

☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

Séance de mercredi, 26 mars 1851.

Le Conseil s'est réuni ce jour sur une convocation du Maire.

Les membres présents furent:

L'honorable Joseph Genois, recorder et président; MM. les aldermen Blanque, Bonneval, Clark, Derbès, Fabre, Giquel, Jumonville, Lanata, Lynd, Laughlin, Maxent et Ramos, 12.

Absents — MM. Dupré, Hagan, McAlpin et Sils. 4

Sur motion, le Conseil dispense le secrétaire de la lecture du journal et autorise le président à signer le dit journal.

Le message suivant, transmis par le Maire, a été lu:

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 26 mars 1851.

M. le Président et Messieurs les membres du Conseil de la Municipalité No Un.

Messieurs—Je vous ai fait convoquer à la requête écrite de Messieurs Clark, Giquel et Bonneval, qui vous expliqueront le but de la convocation.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre obéissant serviteur,

(Signé) A. D. CROSSMAN, maire.

M. Clark présente les résolutions suivantes:

1—Résolu que toute cette partie du port de la Première Municipalité, connue sous le nom de Picayune Tier, et comprise entre les rues St-Pierre et St-Louis, est et demeure abolie.

2—Résolu qu'un wharf de 300 pieds, commençant à la partie supérieure du wharf des steamers portant la malle des Etats-Unis, et montant du côté de la rue St-Louis, est et demeure approprié aux steamers venant de la mer.

3—Résolu qu'un wharf de cent pieds sera construit après le wharf des steamers, pour les petites embarcations qui portent des sucres et des mélasses.

4—Résolu que toute ordonnance ou partie d'ordonnance contraire aux présentes résolutions, est et demeure abrogée.

5—Résolu que le Maire donnera avis public dans la gazette officielle de la Municipalité, que ladite ordonnance sera mise en vigueur 15 jours après sa promulgation. Le Maire est prié d'envoyer au capitaine du port une copie de la présente ordonnance, en le priant de notifier les capitaines des remorqueurs de ne pas arrêter les navires en face dudit wharf à partir de ladite résolution.

6—Résolu que le voyer est et demeure autorisé à faire faire les réparations et les changements nécessaires aux wharfs ci-dessus mentionnés.

Sur motion de M. Ramos, lesdites résolutions sont référées à un comité spécial de cinq membres.

Le président nomme dudit comité MM. Ramos, Derbes, Laughlin, Lanata et Fabre.

M. Clark ayant obtenu la suspension des réglements, présente la résolution suivante, laquelle sur motion et après dispense des règles a été adoptée:

Résolu que les personnes suivantes sont nommées délégués de la Première Municipalité à la convention du chemin de fer, qui aura lieu à la salle du Lycée, Seconde Municipalité, mercredi 16 avril prochain.

MM. C. Roselius,	MM. F. Buisson,
J. P. Benjamin,	Glendy Burke,
Felix Labatut,	H. C. Cammack,
Greer B. Duncan,	J. D. Denègre,
J. M. Lapeyre,	N. O. Folger,
Victor Wiltz,	Dr. McNeil,
R W Montgomery,	J. W. Zacharie,
L. Heyniger,	M. Blasco,
A. Carrière,	F. Correjolles,
A. Grailhe,	Joachim Viosca.

M. Derbes ayant obtenu la suspension des réglemens présente les résolutions suivantes, lesquelles, sur motion, sont adoptées, le Conseil ayant suspendu l'action de son règlement.

Résolu que moyennant le consentement et le concours de la Seconde et de la Troisième Municipalité, l'honorable Daniel Webster est et demeure engagé pour défendre les intérêts de la ville de la Nouvelle-Orléans devant la Cour Suprême des Etats-Unis, dans l'affaire du testament de John McDonogh, dans le cas où un appel serait fait devant ce tribunal.

Résolu que le maire est et demeure autorisé à émettre son mandat à vue sur le trésorier de la Première Municipalité en faveur de Daniel Webster, pour la proportion à payer par la Première Municipalité de la somme de deux mille cinq cents piastres qui sera payée par les trois municipalités à Daniel Webster pour honoraires dans l'affaire ci-dessus mentionnée.

M. Dupré prend son siège.

M. Derbès ayant obtenu la suspension des réglemens présente la résolution suivante, laquelle, sur motion, a été adoptée, le Conseil ayant suspendu l'action de son règlement.

Résolu que le voyer est et demeure autorisé à acheter une petite pompe et une quantité de tuyaux suffisante pour arroser la Place Jackson et les rues qui l'avoisinent.

M. Ramos ayant obtenu la suspension des réglemens présente la résolution suivante, laquelle, sur motion, a été adoptée, le Conseil ayant suspendu l'action de son règlement.

Résolu que le voyer est et demeure autorisé à faire placer un garde-fou le long du Canal d'Orléans à partir de la rue Claiborne, jusqu'à la rue Broad way. Le dit ouvrage devra être fait par les charpentiers de la municipalité.

M. Laughlin ayant obtenu la suspension des réglemens présente les rapports et les résolutions qui suivent:

M. Giquel fait une motion d'ajournement qui est rejetée par le vote suivant:

Contre l'ajournement.—MM. Blanque, Bonneval, Clark, Derbes, Dupre, Fabre, Jumonville, Lynd, Laughlin, Maxent et Ramos—11.

Pour l'ajournement—M. Lanata—1.

Les dites résolutions furent successivement et séparément adoptées.

Le comité de finances regrette d'avoir un rapport à faire aujourd'hui, l'année fiscale étant à peu près terminée; cependant les circonstances et les réclamations urgentes mettent le comité dans la nécessité de recommander l'adoption des résolutions suivantes.

Résolu que le trésorier paiera sur le mandat du Maire à L. Bozonier, greffier de la Cour du Maire et du Recorder, la somme de $25 par mois à partir du 1er juin jusqu'au 1er d'avril, faisant ensemble la somme de deux cent cinquante piastres ($250).

Résolu qu'une somme de cent piastres est et demeure allouée à B. Garretty, L Castera Jr et F Correjolles pour services extraordinaires rendus à la 1re Municipalité en prenant le recensement de la première municipalité, (ensemble la somme de trois cents piastres ($300)

Résolu que le trésorier paiera sur le mandat du Maire à M Soniat, la somme de deux cent trois piastres ($203).

Résolu que le trésorier paiera sur le mandat du Maire à M. Samuel E. Kip, la somme de trente piastres pour un drapeau pour la célébration de la naissance de Washington ($30).

Dépenses diverses faites par le maire pour la célébration de la naissance de Washington—$219. 49.

Résolu que le trésorier paiera sur le mandat du maire à Louis H Pilié, député voyer en 1847, pour avoir fait les plans dans le procès de Mme de Pontalba, de la Municipalité et des héritiers Dubreuil Villars vs Kennedy et autres, la somme de $500.

Résolu que le trésorier paiera sur le mandat du maire au capitaine Younes la somme de soixante trois piastres et seize cents pour nourriture etc., fournie aux prisonniers—$63. 16.

Le tout vous est respectueusement soumis.

(Signé) WM. LAUGHLIN, Président. L. F. MAXENT.

La résolution en faveur de L. Bozonier, greffier de la Cour du recorder et maire, a été adoptée par le vote suivant:

Pour l'adoption:—MM. Blanque, Fabre, Lanata, Lynd, Laughlin, Maxent et Ramos—7.

Contre l'adoption—MM. Bonneval, Clark, Derbes, Dupre, Giquel et Jumonville—6.

La résolution allouant cent piastres à chacun des assesseurs pour services extraordinaires a été adoptée par le vote suivant:

Pour l'adoption:—MM Blanque, Bonneval, Derbès, Fabre, Lynd, Laughlin, Maxent et Ramos—8.

Contre l'adoption—MM. Clark, Dupre, Jumonville et Lanata—4.

La résolution allouant cinq cents piastres à L. H. Pilié pour plusieurs plans faits par lui pour la municipalité, a été adoptée par le vote suivant:

Pour l'adoption—MM. Blanque, Bonneval, Clark, Derbès, Fabre, Lanata, Lynd, Laughlin, Maxent et Ramos—10.

Contre l'adoption—MM. Dupré et Jumonville—2.

Une motion d'ajournement est faite et rejetée.

M. Giquel ayant obtenu la suspension des réglements présente une lettre de M. A. Pardo, réclamant un escompte de 2½ pour cent sur le montant de ses taxes payées avant le premier avril.

Sur motion, il est résolu que le Trésorier de la municipalité No Un est et demeure autorisé à payer sur le mandat du maire à A. Pardo, la somme de six piastres et douze cents pour escompte sur le montant de ses taxes payées au Collecteur le 8 courant.

M. Ramos ayant obtenu la suspension des réglemens, présente une lettre de M. Thomas Grace, demandant à rectifier une erreur sur l'assessment de sa propriété et transmettant à ce sujet un certificat de l'Assesseur du 5e district.

M. Ramos présente la résolution suivante, laquelle, sur motion, a été référée au Recorder avec pouvoir d'agir.

Résolu que le Trésorier est et demeure autorisé à régler avec Thomas Grace pour le montant de ses taxes sur deux propriétés situées dans l'Ilet No 41, et évaluées à $6,000. Les dites propriétés ayant été assessées par erreur comme trois propriétés, ainsi que le prouve le certificat de l'assesseur.

Une motion d'ajournement est faite et rejetée.

M. Fabre ayant obtenu la suspension des réglements, présente la résolution suivante:

Résolu que le Trésorier est et demeure autorisé à payer à l'ex-sergent Lynd, la somme de cinquante piastres, montant de son salaire pendant le temps qu'il a été malade, et incapable de remplir ses fonctions, ainsi qu'il appert du certificat du Dr. Lemonnier.

Faute de quorum, le Conseil s'ajourne sine-die.

JOSEPH REYNES, Secrétaire.

Littérature Française.

La vente de la grande et belle Librairie française au No 118, rue Royale, sera continuée ce soir à 6 1/2 heures et les jours suivans à la même heure. La vente est sans réserve.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI SOIR, 27 MARS.

Le marché au coton a été limité aujourd'hui et les ventes se sont bornées à 3,000 balles aux prix d'hier.

300 boucauts de sucre et 250 barils mélasse se sont écoulés aux premiers taux.

Le marché aux farines est lourd et nous n'avons entendu parler que de petites ventes aux taux suivants: Ohio, $4 10; St Louis, $4 20. 4,000 sacs de maïs se sont écoulés de 56 @ 58 cts le boisseau.

Les provisions sont les mêmes: le mess porc se vend en petits lots de $13 25 @ 13 50, et le prime, à $11. Les plats côtés sont en demande de 7¾ @ 8 cts; les épaules, de 5⅛ @ 5⅜ cts la liv.

Le whiskey rectifié se vend de 19¾ @ 20 cts le gallon.

Le change est en bonne demande aux prix entiers. Nous cotons Sterlings, 109 @ 110; Paris, 5f 17½ @ 5f 7½; Traites sur New-York, à 60 jours, 1 @ 1¼ pour cent d'escompte; à vue, pair @ ½ p. cent de prime.

Le fret est lourd.

Emploi demandé.

UN homme d'un âge mûr, bien recommandé, connaissant parfaitement les affaires, bon comptable, parlant et écrivant l'allemand, l'anglais, le français et l'espagnol, désirerait trouver de l'emploi. Il se contenterait d'appointemens très modérés. S'adresser au bureau de l'ABEILLE, ou à M. Magne, passage de la Bourse, entre Douane et Canal. 26 mars

LE sieur FORTUNÉ GALLET a l'honneur de prévenir le public de cette ville, que la nommée ROSALIE ACHARD, son épouse, ayant abandonné le domicile conjugal de sa propre volonté, depuis le 7 octobre dernier, il ne payera aucune dette qu'elle a pu faire jusqu'à ce jour ou qu'elle pourrait contracter à l'avenir. 26mars—3f FORTUNÉ GALLET.

PERDU—Un setter noir ayant un peu de blanc au poitrail et répondant au nom de Cupidon; il portait un collier en cuir. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui le ramènera au No 187 rue Royale. 26 mars

Magasin de JENNY LIND. BAZAR D'HABILLEMENS POUR ENFANTS ET POUR JEUNES GENS. Au-dessus du magasin de chapeaux de D'ARCY, Encoignure Chartres et Canal.

Costumes d'Enfants.

Pardessus Ecossais,	Paletots,
Vestes à la Polka,	Sacs,
Gilets ronds idem,	Manteaux,
Vestes Monte Christo,	Habits Lamartine,
Vestes Basques,	Pantalons en variétés,
Basquettes,	Vestes
Levites,	Bas
Mouchoirs en variétés,	Bretelles
Cravattes	Gants
Guêtres	Ombrelles

Amazones, Chapeaux à la Jenny Lind, Manteaux pour petits enfans, Mantilles ditto—Costumes de Bal à la Prince Albert, fantaisie—Costumes de Montagnards Ecossais, en tartane et en plaids McGregor.

L'assortiment est des plus variés et les habillemens sont les plus frais qui aient été offerts en vente en cette ville. Les acheteurs sont priés de venir les examiner. 28 mars

EN débarquement du navire Tennessee, de Marseille:
200 caisses vin Muscat Frontignan, qualité super.
50 do absinthe Sauvajeol & Brunelon,
90 do vermouth;
50 do figues sèches de Palermes.
En magasin:
10 barillets véritable résine;
40 barriques vin rouge Marseille;
70 do do Bordeaux;
100 paniers huile d'olive Plagniol.
A vendre par ANT. GIRAUD, 46 Vieille Levée. 28 ms

PERDU—Hier au soir en allant au feu, pendant le trajet de la case à pompe No 21 à Lafayette, la partie supérieure du GOOSE NECK, appartenant à la Compagnie No 21. Celui qui le trouvera et le rapportera à la case à pompe No 21, recevra une récompense raisonnable. Nlle-Orléans, 26 mars 1851. 28 mars J. L. LAMOTHE, Foreman.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—1150 caisses en magasin, formant un grand assortiment de marchandises de saison convenable pour le marché de la ville et de la campagne, à vendre par G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins. 22mars

Bottes et Souliers. 124 caisses maintenant en déchargement de la barque Bertha et du steamship Union, à vendre par G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins. 22mars

PORCELAINE blanche— 20 boucauts de belle porcelaine blanche, bien assortie, reçus du Havre par le navire Brunswick, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 26mars

Mouchoirs Français. 1 CAISSE beaux foulards français, parfaitement assortis, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 26mars—5f

CIGARES de la Havane—160,000 en débarquement de la goélette Cornelia, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 28m

AMANDES—20 caisses amères; 50 do douces; 10 barils douces écossées; 100 sacs coques dures, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 28 mars

PICADURA—15 sacs, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 28 mars

TABAC A CHIQUER de Lilienthal—à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 28 mars

CACAO de Guayaquil—30 sacs, à vendre par B. VALLS, 37, rue de la Commune. 28 mars

VIN DE JEREZ—40 barils, à vendre par B. VALLS, 37, rue de la Commune. 28 mars

CIGARETTES Espanola, Sol, Minerva et Norma, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 28m

GRAINES pour oiseaux—10 sacs, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 28 mars

CIGARES de la Havane—100,000 de toutes qualités et des meilleures marques, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 28m

CAFÉ de la Havane—100 sacs vert, à vendre par B VALLS, 37, rue de la Commune. 28 mars

SALSEPAREILLE—12 balles, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 28 mars

RIZ de la Caroline—50 boucauts, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 28m

SUCRE de la Havane—20 caisses brun, à vendre par B VALLS, 37, rue de la Commune. 28 mars

PIERRES à filtrer—75 barils, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 28 mars

Gaz—Gaz—Gaz. Grande Economie.

LES BECS DE GAZ patentés, de A. L. SCOVILL, peuvent s'obtenir au No 71, rue Poydras, au premier étage. Les becs donnent une lumière plus brillante que les autres, et sont beaucoup plus économiques. On en a posé dans plusieurs établissemens de cette ville et l'évidence de leur avantage a été reconnue. Une personne sera envoyée à domicile pour les poser. A R BAKER & Co, Agents. 15fev

A vendre à l'amiable pour cause de départ.

PLUSIEURS esclaves de valeur, tels que parfaites cuisinières, bonnes blanchisseuses, domestiques de maison et gardiennes d'enfant. Ces esclaves sont particulièrement recommandées et toutes garanties.

Meubles en acajou, glaces, porcelaine, cristaux, livres, tête à tête en porcelaine de Sèvres, théière, sucrier, etc, en argent, ustensiles de cuisine, &c.

A un bon locataire, on louera pour une ou plusieurs années, la jolie résidence où se trouvent maintenant les esclaves et meubles ci-dessus.

S'adresser Chemin du Bayou, No 232, entre les rues St Claude et Trémé. 26mars—5

Vente à l'amiable d'un Café.

L'ETABLISSEMENT bien connu sous le nom de ST MARY'S MARKET COFFEE HOUSE, situé au No 10, rue du Sud. Si ledit café n'est pas vendu d'ici au 1er avril, il sera vendu à l'encan, le jour même, à dix heures du matin.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à M. A. MILLET. 27mars—3f

Résidence d'été à vendre.

LE soussigné offre à vendre sa résidence d'été, située à la Baie St-Louis, à égale distance des deux wharfs; la terre a un arpent de face au Lac, sur vingt arpens de profondeur, plus ou moins; avec une maison à deux étages contenant huit chambres, galerie tournante de dix pieds, cuisine, écurie, poulailler, maison du gardien, le tout neuf et en bon état; il y a sur les lieux beaucoup d'arbres fruitiers en rapport, entr'autres 200 pieds de vignes, deux citernes neuves de mille gallons chaque, et deux puits, dont un fournit d'excellente eau de source, et en abondance.

Le wharf a mille pieds de long, la cabane à bain peut contenir vingt personnes, le tout construit l'été dernier.

Pour les conditions, s'adresser à G. LEGENDRE, rue Bienville No 11. 27 mars

EN débarquement du navire Tennessee, de Marseille, à vendre par le soussigné:
35 caisses marasquin; 25 do eau verte;
25 barils Cognac; 150 caissons savon bleu vif;
200 caissons salaisons; 200 do vin muscat.
DOMINIQUE LANANTA, 9 et 10 rue Jefferson. 27ms

A VENDRE en débarquement du navire Tennessee, capitaine Cook, venant de Marseille:
50 barriques vin rouge marque Bergasse;
200 paniers de 12 bouteilles huile Plagniol 24 onces;
50 do 24 demi do do do 12 do
50 caisses de 12 do vin Muscat de Lunel;
50 do 12 do do do Frontignan;
20 do 12 do do tr. supérieur
48 paniers 160 bouteilles vides 22 onces;
20 caisses 12 sacoches eau de fleurs d'oranger
100 do 12 pobans olives verdales;
20 do 12 do capres fines;
20 do 12 do cornichons à l'estragon;
10 do 12 do anchois au sel;
20 do 12 do anchois à l'huile;
20 do 12 do olives farcies.
Par NUMA LACOSTE, 147 rue Royale. 27 ms

EN débarquement du navire Tennessee, venant de Marseille,
50 barils Madère.
52 caisses grand modèle, eau de fleurs d'oranger.
52 do moyen do do do
A vendre par JOHN CLAUZURE, 60, Vieille Levée, entre St Louis et Conti. 27ms

EN débarquement du navire Tennessee, capitaine Cook, de Marseille:
75 barriques vin rouge;
50 barils vin blanc;
150 caisses vin muscat de Frontignan;
50 do vermouth;
50 caisses savon bleu;
100 do salaisons assorties;
100 do huile d'olive, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 97, rue St Louis. 27 mars

EN débarquement du navire Tennessee, de Marseille:
100 caisses olives Amelaux;
25 do anchois de Maille;
25 do anchois à l'huile;
25 do olives farcies, 25 do capres;
15 do thon mariné, à vendre par DUNTZE & IKEN, Encoignure Royale et Conti. 27 mars

CIGARES de la Havane — 200,000 cigares de la Havane, des meilleures marques et manufactures telle que: Conquista de Mexico, El Dorado, Washington, El Sol, Tres Marias, Diadema, Cubanas, Conquistador, Maria Luisa, etc., etc. en magasin et à vendre par F. DE FUENTES & CO., 22, Vieille Levée. 25 mars—6f

MADERE—Importation directe de 6 pipes de vieux Madère, en magasin et à vendre par F. DE FUENTES & CO., 22, Vieille Levée. 25 mars—6f

SARDINES—65 caisses de 50 boîtes chaque, marque B. Guilloux, 40 de sardines, 100 demi-boîtes do, en magasin et à vendre par F. DE FUENTES, 22, Vieille Levée. 25 mars—6f

JALAP—110 balles Hache, 15 de [illegible], sous les clés de la Douane, et à vendre par F. DE FUENTES & CO., 22, Vieille Levée. 25 mars—6f

15000 LIVRES Chlorure de Chaux, première qualité, à vendre par J. DUCLOUX, Pharmacien, rue de la Levée, Troisième Municipalité, vis-à-vis le marché du port. De plus, 4,000 livres qualité inférieure, qui convient parfaitement pour désinfecter les lieux publics. 6 sep—6

Maison de commission par exprès d'ADAMS et Co.

☞ AVIS—ADAMS & Co annoncent respectueusement, qu'ils se proposent d'établir dans cette ville, une branche de leur maison de commission par exprès, pour la Californie. Une communication semi-mensuelle aura lieu entre San Francisco et la Nlle-Orléans. La poudre d'or, l'argent, les colis et les paquets seront transportés avec le plus grand soin et la plus grande régularité. En attendant l'installation d'un bureau convenable, l'on peut s'adresser à l'un des associés au magasin de D. Felt & Co, 24, rue de Chartres. 23ms—6f

EXPRES POUR LA CALIFORNIE, DE DODGE & Co, Via Chagres et Panama.

CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des colis dans toutes les parties de la Californie et des îles Sandwich. Notre bureau à San Francisco est situé rue Montgomery; celui de Panama est dirigé par M. George Fisher, un de nos Associés. M. H D B Cutter est notre agent pour Chagres. Le service est fait par nos propres bateaux sur la rivière de Chagres, sous la direction d'un agent spécial, et de cette manière, il pourront expédier toutes les marchandises avec promptitude. Les colis seront envoyés par chaque steamer.

E W WILEY, ancien Agent de DEERING & WILEY, No 51, rue du Camp. 26mars

ECOLES PUBLIQUES PREMIERE MUNICIPALITE.

L'EXAMEN ANNUEL des Ecoles Publiques de la Première Municipalité commencera jeudi prochain le 27 courant.

Les écoles seront examinées dans l'ordre suivant:
Jeudi—27 mars—1er district, rue des Remparts.
Vendredi—28 mars—1er district, rue St-Louis.
Samedi—29 mars—2e district, rue Marais.
Lundi—31 mars—2e district, rue du Canal.
Mardi—1er avril—5e district, rue Claiborne.
Mercredi—2 avril—5e district, rue d'Orléans.
Jeudi—3 avril—7e district, rue des Remparts.
Vendredi—4 avril—6e district, rue de l'Hôpital.
Lundi—7 avril—6e district, St-Philippe.
Mardi 8 et mercredi 9 — High School de jeunes gens, rue St-Philippe.
Jeudi 10 et vendredi 11 avril — High-School de demoiselles, rue des Remparts.
L'examen sera public.

ALBERT FABRE, Surintendant. 25 mars

Nouvelle institution pour Demoiselles.

MADAME BELLAIN, depuis longtemps institutrice dans ce pays, informe le public en général et ses amis en particulier, que [illegible] en ville, elle recevra des externes et quelques pensionnaires. On trouvera chez elle tout ce qui constitue une éducation libérale; on y enseignera l'anglais, le français, l'espagnol, la musique vocale, le piano, la harpe, la guitarre, le dessin et autres branches d'agrément.

Maison Pontalba, coté de la rue St-Pierre, face à la Levée. No 3. 21 mars—6—2ps

Habillemens d'Hommes pour l'Eté. 36, RUE DE CHARTRES.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France et par les navires Silas Holmes, Colombo, Galena et les steamships Ohio, Union et Georgia, de New-York

Un très grand assortiment d'habillements d'hommes, comprenant toutes les dernières modes de printemps et d'été, que nous offrons en vente à des prix très modérés. LAGAY LECANU, 36, rue de Chartres. 26 mars

Habillements d'Enfants pour l'été. 36, RUE DE CHARTRES.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France, par les steamships Ohio, Union, Georgia, de New-York

Un très grand assortiment d'habillemens pour enfans et jeunes-gens, comprenant toutes les dernières modes de printemps et d'été, que nous offrons en vente à des prix très modérés. LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. 26m

LA société existant en cette ville sous la raison Léon Le Bondidier & Co étant arrivée à son terme est dissoute à partir de ce jour. Monsieur Léon Le Bondidier reste seul chargé de la liquidation. Toutes les personnes à qui cette société peut devoir devront présenter immédiatement leurs titres à M Léon Le Bondidier qui est prêt à y faire droit. Celles qui doivent sont respectueusement priées de vouloir bien venir au plus tôt régler leurs comptes, son départ pour l'Europe étant fixé à une époque très rapprochée. Nouvelle-Orléans, 1er mars 1851.

Victor, RUE ST-CHARLES No 16,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général, qu'il continuera pour son propre compte le même genre d'affaire auxquelles, comme associé de MM. Léon Le Bondidier & Co, il a pris part jusqu'à ce jour.

Il profite de cette circonstance pour remercier les habitués de sa maison du libéral patronage dont on l'ont favorisé et les prie de vouloir bien lui accorder la continuation. Ses efforts tendront toujours à la lui mériter.

Il vient de recevoir par les navires Béatrice, Charlemagne et Brunswick ses MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE, se composant en partie de gants soie, gants fil d'écosse, de couleur, cravates légères pour l'été, chaussettes de toutes qualités, chemises toile, do toile et coton, porte-monnaies, porte-cigares, cannes, poignards. Ces articles venant se joindre à son stock déjà considérable qu'il avait en mains, rendent son assortiment aussi complet qu'on puisse le désirer en articles de toilette pour hommes.

Il débitera aussi en ce moment quelques jolies vestures d'enfant qu'il offre à des prix très raisonnables.

Des ouvriers adroits et attentifs seront toujours à la tête de son salon de coiffure où, pour le lavage de la tête, il emploie un liquide dont l'effet est admirable et dont le secret est sa propriété. 26mars

Grocerie à vendre pour cloture d'affaires.

CETTE Grocerie est située dans la rue d'Orléans et fait face au Marché Treme, a une bonne clientelle et est bien fournie et pourvue d'un [illegible] frais. S'adresser sur les lieux à H GARES. 26mars—6f

SUCRE de la Havane—250 caisses blanc et jaune, en débarquement de la goélette Cornelia, de la Havane, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille-Levée. 27 mars

EAU à la fleur d'orange—200 caisses, en débarquement du navire Tennessee, de Marseille, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille-Levée. 27 mars

CIGARES de la Havane—60,000 Regalias, Imperiales, Canones, Panetelas, Millars et Cilendrados, arrivés par la goélette Fairy et a vendre par DELVAILLE & MORENO, 84, Vieille Levée. 27mars

TABAC en feuille—20 balles Vuelta de Abajo et 50 balles de Cuba, 1re, 2me et 3me qualités, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 84, Vieille Levée. 27mars

CONFITURES—10½ barils confitures de Goyave et pâte de goyave en ¼ de baril, a vendre par DELVAILLE & MORENO, 84, Vieille Levée. 27mars

SARDINES d'Espagne—10½ tambours frais et en bon ordre a vendre par DELVAILLE & MORENO, 84, Vieille Levée. 27mars

1 CAISSE MOUSSELINE suisse, en débarquement du navire Brunswick, a vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 24m

25 PUTS eau-de-vie de La Rochelle, en déchargement du navire Friedich, à vendre par H. NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 24 mars

Veaux Cirés.
3 caisses veaux cirés en magasin,
2 do do en déchargement du navire Brunswick, à vendre par NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 24mars

50 caisses absynthe de Pernod fils, en déchargement du navire Brunswick, et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 24mars

P. LONGIS, 47, Vieille Levée, offre de vendre:
179 barriques de vin F Durand, au drawback;
190 do do do en magasin;
100 quarts de vin de Porto Miguel Riog, do,
190 do do F Grousset, do,
200 do do de Madère do do,
20 barriques vin de Bordeaux, pr famille, do;
10 do do pour l'ordinaire, do;
4 do do MedocTardieu, do,
200 caisses de vins fins Médoc;
6 paniers de vin de Champagne A Garreau;
50 paniers d'huile d'olive Plagniol. 24ms

CHANDELLES—600 boites et 100 demi boites, marque de l'Etoile, 250 boites et demi do: Michel, extra Hydraulic, égale en qualité au meilleur blanc de baleine, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas. 24m

JAMBONS—200 barils jambons sucrés—qualité extra et de premier choix, des marques suivantes: Stagg, Shays, Duffield, Schooley, Houghs, Pavis, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas. 24m

EPAULES glacées au sucre—56 barils épaules glacées au sucre, de la marque célèbre Schooley & Hughs, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas. 24m1m

SAVON—500 boites savon blanc, convenable pour le marché mexicain et celui de la ville, a vendre à bas prix par SECCOMB & VOORHIES, 15, Tchoupitoulas. 24m—1m

Marchandises Seches. Toileries.

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes:
Toiles d'Irlande 4/4 sans apprêt;
do do pour taies d'oreiller;
do do à draps en 6, 10 et 12/4;
Ouvrés damassés pour nappes 8 et 10/4;
Nappes damassées, en toutes grandeurs;
Serviettes do do do;
do et services toile à barres rouges;
Ouvré à œil de perdrix, ouvré de Russie;
do dit Huchaback;
Toiles de Paris et batiste;
Mouchoirs batiste, dans tous les genres;
Coutil uni, blanc et écru;
do fantaisie, un grand assortiment;
Toiles du Nord;
Ginga et fil d'épreuve;
Brins fil pour moustiquaire.

Aussi—Un grand assortiment d'autres marchandises, convenables pour la maison, et que nous offrons au public à des prix modérés.

BARRIERE, LACAPÈRE & CO, 90, rue de Chartres. 24m

Demande d'emploi.

UNE DAME Française, de Paris, désire trouver un emploi d'institutrice, dans une famille à la campagne, aux environs de la Nouvelle-Orléans. Depuis six ans qu'elle habite la Louisiane, elle s'est livrée à l'enseignement et peut donner sur son caractère, ses capacités et sa moralité, les renseignemens les plus favorables. Elle enseigne toutes les branches faisant partie d'une bonne éducation française et des arts d'agrément qui concourrent à la compléter, tels que: dessin, broderies, fleurs artificielles, etc. Elle parle assez l'anglais pour se faire comprendre de jeunes Américaines qui n'auraient aucune notion de la langue française.

S'adresser à M. Magne, ou avant à la Nouvelle-Orléans au bureau de l'Abeille. 18 ms

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS. L. BUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a un assortiment en son magasin rue de Chartres, No. 128, entre Conti et St. Louis. 24fe—1an

CANDIDATS.

CONSEIL GENERAL. Première Municipalité:
T. W. COLLENS,
Da. ALPUENTE,
L. J. HARRIS,
L. SURGI.

Conseil—Première Municipalité.

Premier District nomme trois Aldermen.
RICHARD HAGAN,
F. A. LUMSDEN,
C. M. EMERSON,
PAUL PECQUET,
E. SALOMON.

Deuxième District nomme deux Aldermen.
W. H. FLEMING.

Troisième District nomme deux Aldermen.
JOSEPH LANATA,
JULES BENIT,
L. F. MAXENT.

Quatrième District nomme deux Aldermen.
J. L. FABRE,
H. L. PEIRE,
PAULIN BLANQUE,
J. A. NAUTRE.

Cinquième District nomme deux Aldermen.
GEORGE CLARK,
CLEMENT RAMOS,
F. M. CROZAT.

Sixième District nomme trois Aldermen.
E. GIQUEL,
A. DERBES,
J. A. BONNEVAL.

Septième District nomme deux Aldermen.
ANTHONY FERNANDEZ,
VICTOR BENIT,
Ch. JUMONVILLE,
E. BARTHE.

RAIL-ROAD ENTRE LA NLLE-ORLEANS ET JACKSON (Mis)

CONFORMEMENT à une résolution du comité d'administration intérieure de la Nlle-Orléans et Lafayette, avis est par le présent donné qu'une assemblée des amis du projet de rail-road entre la Nouvelle-Orléans et Jackson (Mis) aura lieu à la Nouvelle-Orléans le mercredi 16 avril prochain.

L'arpentage de la route de la Nouvelle-Orléans par la côte et ouest du lac Maurepas à la limite de l'Etat étant terminé, le rapport et les plans de l'ingénieur seront soumis à l'assemblée.

On espère que des délégués à ladite assemblée seront généralement nommés, et qu'ils se rendront ponctuellement au jour indiqué.

GEORGE CLARK, 1ere Municipalité, C. D. YANCEY, 2eme Municipalité, G. HOOPER, 3eme Municipalité, P. N. WOOD, Lafayette. Comité d'arrangement. 20 ms

BUREAU DE L'AGENCE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL (SUN MUTUAL INS Co.)

Nlle-Orléans, 1er mars 1851.

LES Scrips pour 1850 sont prêts à être délivrés. L. MATTHEWS, Agent. 20 ms

Les soussignés loueront à des prix raisonnables, les magasins résidences et magasins situés rue St Pierre et Ste-Anne, en face de la Place Jackson et ceux situés rue de Chartres et rue Condé. EDW. SHIFF & CO, 51, rue de la Douane. 25mars—1. t. j.

A LOUER pour un appartement—la maison et le magasin rue St-Louis, No 90, occupé par le soussigné. Le tout vient d'être réparé. Possession en sera donnée immédiatement. AUGUSTE MOLIER. 17 ms—10f

MLLE A MANSUY, rue de Chartres, No 60, a l'honneur d'annoncer aux dames de la Nlle-Orléans et de la Campagne, qu'elle a reçu par le navire Charlemagne, un assortiment d'ARTICLES DE PRINTEMPS, tels que CHAPEAUX de paille, CREPE et BLONDE, MANTELETS, mousseline brodée, VOILETTES dentelle noir et schalls, &c &c. 27m—3f

AVIS.

PERDU OU EGARE—Un billet à ordre, portant le No 361, tiré sur le Trésorier de la municipalité No 3 par E. Montegut, maire, à l'ordre de Mlle Manette Dauny, daté 15 novembre 1845, payable à cinq ans de date, et portant intérêt [illegible] pour cent d'intérêt par an.

Le paiement de ce billet ayant été arrêté, le public est prié de ne pas le recevoir. 23 mars—3f

P. MALLARD sur le point de partir pour France, prévient ses amis et le public en général, qu'il est prêt à recevoir les ordres qu'on voudra bien lui confier.

Il remplira toujours avec son zèle et son exactitude accoutumés, tous achats d'objets d'art et de bon goût.

Par la même occasion, il prie les personnes qui peuvent lui devoir, de venir solder leurs comptes et celles à qui il devrait, de présenter les leurs à son magasin 67, rue Royale. 25m—et

A VENDRE

UN magasin de cigares, situé au centre de cette ville, dans un endroit très passager et offrant beaucoup d'avantages. Conditions favorables. S'adresser à E. Eude, agent général, Passage de la Bourse No 15, près l'encoignure Conti. 25mars

A BOSIERE, à la Chancellerie du Consulat de France, Agent des Assureurs Maritimes du Havre et de Paris, pour le réglement des risques à l'amiable. 20mars—1m

Paul Pesquier, MARCHAND TAILLEUR—No 103, rue de Chartres,

VIENT de recevoir de France, par le navire Béatrice, un grand et bel assortiment de marchandises d'été en ce qu'il y a de plus nouveau. Il vient aussi d'attacher à son établissement un coupeur, M. Ludovic, récemment arrivé de Paris où il était employé, en la même qualité, chez Chevreux A. 19 mars—1m

H. HUARD. Habillements de printemps et d'été. No. 60, Rue Commune, vis-a-vis le Hewlett Exchange.

RECU par les derniers arrivages un assortiment complet des articles et dessins, à des prix très satisfaisants, savoir: Redingottes, habits sacs, et &c. merinos, alpaca, étoffes en fil et guingham, pantalons en merinos, coutils haute nouveauté, gilets blancs, noirs et en couleurs, cravattes d'été en soie et fil, gants de soie, bas de soie, foulards, parapluies, &c. &c. Aussi un assortiment complet de malles, valises, sacs de voyages, parapluies, &c. &c. En examinant mon stock, le public et mes amis recevront mes respectueux remercîments. H. HUARD. 27m—1m

Papiers Perdus. Avis et Récompense.

IL a été perdu, hier soir, en allant ou revenant de la rue Dauphine, entre les rues St Philippe et Ursulines, à l'Armory Hall, un petit Diary 1851, couvert en maroquin violet, contenant des papiers privés et huit-vingtièmes en deux coupons du billet No 17,642 de la grande loterie de la Havane et quatre vingtièmes du billet No 3,444 de la même loterie, tous billets rouges.

De plus, Trois billets de mille piastres chacun, datés du 6 janvier 1851 et payables a un, deux et trois ans de date, tirés par F. H. Petitpain, à l'ordre et endossés par C. Samory.

Le public est par cet avis prévenu de ne pas recevoir ni escompter les dits billets dont le paiement a été arrêté.

Une récompense libérale sera donnée à la personne qui aura trouvé ou qui rapportera les susdits objets à l'office du PICAYUNE, rue du Camp. Nlle-Orléans, 19 mars 1851. 14m

BONS DE LA TROISIEME MUNICIPALITE à vendre en sommes convenables aux acheteurs, par PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane. 19 ms

Marchandises diverses.

CAFE de Rio, Java et Havane, THE noir et vert, MORUE, maquereaux, saumon, écrevisses, harengs fumés et en saumure.

LIQUEURS de tous qualités, champagne, vin rouge, vin blanc, whiskey d'Irlande et d'Ecosse. E JOHNS, 5 Front Levée. 17 mars

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques et qualités a été ajouté, et l'on vient de recevoir quelques unes des marques les plus renommées de la Havane, par la barque Milliaudon, et a vendre par J M CABALLERO, 36 Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 14 ms

890,000 CIGARES de la Havane.— Regalia, Millar, Canones, Panatelas, Prensados et Londres, des marques les plus connues, telles que, Figaro, Cabañas, Cabarga, Partagas, Fragancia, El 80, Dos Hermanos, Lord Wellington, Sultide, Nereyde, Cobden, Semiramis, Fortuna, Favorita, Villate, etc, etc., en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr., 34, rue Gravier. 21 ms

5 BARILS et 5 caisses de cigarettes de différentes marques, en magasins et a vendre par D BORNIO Jr, 34 rue Gravier. 21ms

Lots et residences à Pascagoula.

A VENDRE de charmantes résidences de campagne et lots de valeur faisant face au Golfe du Mexique à Est Pascagoula. Ces propriétés sont les plus agréables de l'Etat pour les bains de mer et les prix sont très modérés.

Les personnes désirant se procurer une délicieuse maison de campagne peuvent s'adresser à M Jacob Baptiste à Est-Pascagoula ou à J. A. Beard, encanteur, Arcade Banks, Nlle Orléans. 17 mars

A VENDRE pour un prix très-modéré, UN MOULIN A SCIE et ses dépendances, situé dans la PAROISSE ST CHARLES, rive gauche, et connu sous le nom de WHITE SAW MILL.

Pour plus amples informations, s'adresser à Madame EVARISTE PERRET, propriétaire, à la paroisse St Jacques, sur l'habitation de Madame Veuve Alex. Humphreys. 2juin

RECU par le navire Charlemagne, arrivé du Havre:—32 meules véritables fromage de Gruyère, à vendre par J N CURIEN, 32, rue Dumaine. 25ms

MARCHANDISES anglaises en débarquement du John McKenzie:
5 caisses guingham écossais;
6 do arabias fil;
10 do serviette en toile;
4 do Hokerback à serviette;
2 do chaussettes pour hommes et enfans;
6 balles toile à draps, 45 pouces;
4 do do do 12/4 do
8 do coutil fil à matelas 10/4;
2 do do do do 4/4;
5 do brin écru;
4 do Planters Linon;
6 caisses book muslins Bishp Lowns, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins. 25m

DRAP D'ETE'—2 caisses mérinos paturle super., en débarquement du Brunswick, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 21, Magasins. 25m

Chapeaux de Soie.

4 CAISSES CHAPEAUX reçues par le Brunswick, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins. 25m

Chaudières à sucre du Tennessee. Fonderie de Stocker.

UN assortiment complet ainsi que cinq bouches et barres à grates de cette célèbre fonderie, toujours en main, et a vendre par J U LAVILLEBEUVRE, Seul agent, 188, Carondelet. 17fv

Avis aux planteurs.

A VENDRE à bon marché, une machine à vapeur et moulin de la manufacture de David Grilly, (Fayette Works), dont on ne s'est servi que pour une roulaison.

Cylindre de onze pouces et demi [illegible] pieds et demi de strake, deux bouilloires de vingt-six pieds de long et trente-deux pouces de diamètre.

Moulin [illegible] pieds et demi de long et vingt quatre pouces de diamètre.

Pour les conditions, s'adresser à DOGAN & TURBAUD, encoignure Douane et Levée. 13 fev—3m

VENTE DE PIANOS, Pour cause de liquidation.

Une grande quantité de pianos neufs et de seconde main, à vendre à des prix comme il ne s'en est jamais vendu sur place. Pianos d'Erard, pianos de Pleyel, droits et obliques, et le meilleur à queue qu'il y ait en ville, pianos système en fer à sept octaves, fabriqués expressément pour le pays. Tous ces pianos seront vendus bien au dessous de leur valeur pour du comptant. ALLOVON, 44 rue Conti. 12 ms—3m

Habitation sucrière à vendre.

Par suite de dissolution de société l'on offre à vendre, une vaste et belle habitation nouvellement établie, située sur les bords du Bayou Tèche, ayant 35 arpents de face au dit bayou, mesurant en superficie 3,000 arpents, dont environ 600 arpents sont entourés et en culture dont environ 300 arpents en cannes et 200 à 250 en maïs. La partie de terre en culture est parfaitement égouttée par de grands canaux, et une quantité de fossés. La dite terre contient environ 1,500 arpents de bois et est à l'abri de toute inondation.

Pour le plan, l'inventaire, et les conditions qui sont avantageuses, s'adresser à MM Holland et Baudoin, notaires, 56 rue de la Douane, ou à M. H. Gilly, No 32 Vieille Levée.

L'on vendra l'habitation seul, ou avec 54 esclaves. 12 mars—2m

AVIS.

Agence de la Briqueterie de Frédéric Roy, No 6, Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Douane.

LE soussigné a l'honneur d'informer les habitans des diverses paroisses de l'Etat, que la susdite Briqueterie a fait l'acquisition de la goëlette MARIE LOUISE, afin de faciliter la livraison des briques fournies par cet établissement dans toutes les parties de l'Etat.

Il fournira sur commande des briques du pays de première qualité. Aussi des briques à carrelage pour les équipages des sucreries, le tout aux prix les plus modérés. Les briques fournies par cette briqueterie seront assurées aux frais de M. Roy, jusqu'à l'endroit où elles devront être débarquées.

H. RUFFIER, Agent. 3mars—1m

AVIS est par le présent donné aux contribuables du 9me district représentatif, résidents et non résidents, que le soussigné est actuellement prêt à recevoir les taxes de 1850.

Le bureau est ouvert tous les jours, le dimanche excepté, de 10 heures A. M. à 2 P. M., rue Piété, près l'encoignure Grands Hommes.

JUSTIN AGUILARD, Collecteur du 9me Dist. Rep. 3mars

ETAT DE LA LOUISIANE. Jury Medical — Departement de l'Est.

Séance du 21 janvier 1851.

IL a été résolu que le Jury Médical devra tenir ses séances tous les 1er et 3me vendredis de chaque mois.

Les personnes qui désirent se présenter devant le dit Jury Médical sont priées de s'adresser tous les jeudis de midi à une heure encoignure Bienville et Royale. Par ordre du Président.

L. LABATUT, Président. P. A. BERTRAND, Secrétaire. 27 janv

RECEMMENT reçu par les steamships Ohio et Union et les navires Silas Holmes, Mediator et Colombo, et à vendre par

C. M. SIMPSON, 50, RUE DU CANAL.

Un assortiment supérieur de marchandises de printemps et d'été. L'assortiment consiste en jaconats, linon, gingam, bareges, tissus, &c, comprend aussi le bon marché et le dernier genre. Aussi récemment reçu, des broderies et dentelles, parmi ces marchandises se trouvent des manchettes, dernier genre, cols, chemisettes, &c &c. mantilles de soie noire et de couleur, satin, tulle, dentelles soie noire, dernier genre, [illegible], toile d'Irlande, toile pour draps de lits, nappes damassées, serviettes, [illegible] pour vêtements d'hommes, assortiment de gants blancs et de couleur, dernier genre, gants de fil de Lisle, gants et mitaines, pour dames à 50 sous à paire. Une grande variété de mouchoirs pour hommes, dernier genre et bon marché. Son stock est non seulement composé de [illegible] de la saison, mais il faut y ajouter aussi des marchandises sèches pour les ménages, les plantations, &c.

Toile pour draps de lit Osnaburgs, toile pour [illegible] &c. 5,000 yardes cotonnade à 5 sous la yarde, articles supérieurs [illegible] à 10 sous.

Les personnes qui désireraient acheter un bon article à bon marché sont priées d'examiner ces marchandises [illegible]. C. M. SIMPSON, 50, rue du Canal. 25mars—6f

Marchandises de saison. Giquel et Jamison, No 15, rue de Chartres.

ONT reçu par les dernières arrivages d'Europe et du Nord, et ont en mains, ce qui suit, qu'ils offrent en vente en ce moment à des prix bien réduits:
Barèges imprimés pur laine à 2 [illegible] cts
Mousselines et jaconats imprimés de 13 1/2 à 30 cts
Organdis et percales do do
Broderies et brochés, très riches,
Mousseline soie, couleurs variées
do suisse, unie, brodée et brochée,
do à rideaux, en tout genre
Rideaux mousseline brodées,
Barèges soie de toutes couleurs,
Dentelle do et rayée,
Toile du Nord assortie,
Bas et chaussettes fil d'Ecosse,
Bas et chaussettes coton,
Festons et bandes brodés,
Brin blanc supérieur [illegible] 12/4
Mouchoirs batiste en tout genre,
Percale, nansouk, jaconat, mull mull,
Toile d'Irlande, ou très grand assortiment,
Toile à drap et à taies d'oreiller,
Eventails, savon, eau de Cologne,
Boutons nacre [illegible] aiguilles et épingles,
Galons, lacets, agrafes et coton à coudre,
Corsets sans couture et [illegible],
Coton blanc et écru, &c. &c.
GIQUEL & JAMISON. 25 mars, No 15 rue de Chartres

C. GODIN, LIBRAIRE, RELIEUR ET PAPETIER, Rue de Chartres, 135.

ABONNEMENT au cabinet de lecture $1 par mois et $3 de dépôt.

ATELIER DE RELIURES

Livres [illegible], registres et fournitures de bureau. 11 mars

CHAPEAUX de paille—40 caisses en déchargement du navire Fanny Hall, à vendre par FROST & CO, 10, rue des Magasins. 1 mars

150750 CIGARES de la Havane, de différentes qualités, des marques les plus recherchées, débarquant de la barque Milaudon, de la Havane, à vendre par D BORNIO Jr, 34 rue Gravier. 13 ms

GRAND CHOIX DE PIANOS. A. PERIER, RUE ROYALE, 310.

A l'honneur d'informer les Amateurs d'excellens pianos, qu'il vient de recevoir des fabriques de MM PLEYEL et d'ERARD, des pianos d'un genre nouveau. Pianos à queue, pianos droits, pianos à 7 octave, système en cuivre, d'Erard, à vendre à des conditions avantageuses, par A. PERIER, 310, rue Royale. 27fv

HARMONIUMS et PIANOS MECANIQUES de Debain, pianos à 7 octaves—Sur lesquels une personne qui n'est pas musicienne peut, en 2 ou 3 leçons, exécuter tous les airs en général, morceaux d'opéras, polkas, mazurkas, et des difficultés musicales impossibles à surmonter avec les doigts. Ces pianos possèdent un clavier comme les autres, et les marteaux frappent sur la même corde que le mécanisme. A. PERIER, rue Royale, 310. 27fv

Toiles! Toiles!

3000 pièces toiles 4/4 sans apprêt depuis [illegible],
500 do do apprêt doux,
150 pièces toiles fortes sans apprêt,
150 do do 5/4 pour taie d'oreiller,
80 do do 11/4 et 12/4 pour draps supérieur,
200 do do 8/4, 9/4, et 10/4 damasse double et œuvre.

Toutes ces toiles garanties pur fil, viennent d'arriver et seront vendues au plus bas prix de la place, par P. & E. REILLY & CO., Enc. Royale et Canal. 27 fev

AMANDES SANS COQUES— 20 barils qualité supérieure, en magasin et a vendre par J. PRATS, 9, rue de la Vieille-Levée. 10 janv

NOISETTES—15 sacs, en magasin et a vendre par J PRATS, 28, rue de la Vieille Levée. 10janv

RAISINS—250 caisses raisins, en magasin et a vendre par J PRATS, 28, rue de la Vieille-Levée. 10 janv

VIN DE MALAGA—150 barils et quarts de barriques vin de Malaga, en magasin et à vendre par J. PRATS, 28, rue de la Vieille-Levée. 10 janv

Vor. HEBERT, 149, RUE DE CHARTRES,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de Papier peint.

Dessins les plus nouveaux et à tous les prix, pour Appartements, Cafés, Restaurants, &c, &c, &c.

Aussi—Bordures de tous genres, Ciels de lit, Devants de cheminée, &c. &c. 11mars

ANGELRODT & BARTH, MAISON DE COMMISSION ET D'EXPEDITION, 126, rue Seconde, à St-Louis, Missouri,

Références:
MEYER STUCKEN & CO. } Nouvelle Orléans.
C T BUDDECKE & Co. }
5mars—1m

CHAPEAUX DE PAILLE—50 caisses assortis, pour hommes et enfans, à vendre à bas prix, par FROST & CO, No 16, rue des Magasins. 15 mars

SARDINES—7,000 caisses sardines marques Canaud et Deffis & Co, a vendre par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée. 24 fev

LES soussignés offrent à vendre en magasin et sous la clé de la douane:
50 quarts eau de vie Pinet, Castillon & Co;
45 barils do do do divers âges;
40 demi pipes do do Bouvet Jeune;
20 do do do } United-Proprietors
100 quarts do do } La Rochelle.
64 barils do do }
3 tierçons et 10 barils Madère;
75 barriques vin rouge supérieur;
190 paniers Champagne Cygne et Aigle Marque;
100 caisses do très supérieur Graigean;
50 paniers huile d'olive J Plagniol;
50,000 bouchons supérieurs.
1 caisse étiquettes;
72 do de 12 bouteilles Lafitte, 1841 d'envoi de Nathan Johnston & Fils.
THOMAS PINET & CO, 29, rue Conti. 12m

Bois de construction: Bois de construction:

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchis, tels que planches, plafonds et voliges; aussi, des bois de construction, de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de la ville.

Tous les ordres qui leur seront laissés soit à leur bureau tête du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM. Legendre et Ferrier, No 11, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. DE POUILLY & GAGNET. 19 mars

EN débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux,
4 quarts-pipes eau-de-vie cognac, de p. F. Hamel,
4 do do do do 1ère do,
4 do do do Rozbelle de Th. Henry,
43 barils vin blanc Haut-Sauterne.
A vendre par X. LAMBERT, No 66, rue des Magasins. 4 mars

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lecour, de New-York, sont à vendre chez J. B. LAGO, No 133, rue de Chartres. [illegible]

ON DEMANDE à louer deux négresses bien recommandées.
Une bonne [illegible] d'enfant.
Une domestique de maison.
S'adresser rue St-Louis No 28. 25mars

Maison d'expédition pour la Californie. DODGE & CO.

Expédient par les steamers pour CHAGRES, PANAMA et la CALIFORNIE les marchandises qui leur sont confiées à cet effet. DEERING & WILEY, Agents.

BUREAU chez SHELDON & POTTER, marchands de papier 57 RUE DU CAMP. 24 fev

CHEMIN DE FER DU LAC PONTCHARTRAIN.

Réduction des Prix.

A dater de dimanche 16 mars, les prix ont été réduits à VINGT-CINQ SOUS par ticket pour aller et retour du Lac. Les billets seront collectés en revenant du Lac et ne seront valables que pour le jour même où ils auront été pris. 20 mars

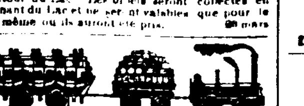

NOUVELLE ORLEANS, MILNEBURG ET LAC PONTCHARTRAIN.

Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.

Nouveaux arrangements pour les départs des chars.

Le char part:

Du Lac.	De la Nlle-Orléans
A 6 h A. M.	A 6½ h A. M.
A 7 h —	A 8 h —
A 9 h —	A 10 h —
A 11 h —	A 12 h —
A 1 h P. M.	A 2 h P. M.
A 3½ h —	A 4 h —
A 4½ h —	A 5 h —
A 5½ h —	A 6 h —
A 6½ h —	A 7 h —
A 7½ h —	A 8 h —
A 8½ h —	A 9 h —
A 9½ h —	A 10 h —

Les chars partiront d'heure en heure les dimanches depuis 5 heures du matin.

Un omnibus part tous les quarts d'heures des rues du Canal et Chartres pour le dépôt. J W SMITH, Surintendant. 20 mars

HOTEL WASHINGTON. Extrémité du rail-road Pontchartrain.

OUVERTURE, JEUDI 27 DU COURANT.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a pris à bail le magnifique établissement connu sous le nom de HOTEL WASHINGTON. Il y a fait faire d'immenses réparations et des embellissements sans nombre. Le bâtiment, remis entièrement à neuf, offre [illegible] visiteurs les plus grandes commodités. Des salles spacieuses, aérées, une large galerie ayant une vue sur le lac, un jardin en pleine culture, une table où rien ne manque, une cave des mieux assorties, un service des plus actifs, voilà ce que l'on trouvera dans le nouveau restaurant.

Au restaurant est adjoint une barre fournie des liqueurs de premier choix, et servie par les meilleurs faiseurs de la Nouvelle-Orléans.

Le soussigné, pour obtenir le patronage du public, ne lui demande qu'une seule chose: une première visite. Il est sûr de tenir toutes ses promesses. BERTRAND COMBE. 22 mars—3m

Vor HEBERT. LIBRAIRIE, 149, RUE DE CHARTRES nouveautés

Reçues par les derniers arrivages du Havre.
GUIZOT.—Monk, 1 vol. in 8 relié.
Washington, Fondation de la république des Etats-Unis 2 vol.
MONTALIVET.—Le roi Louis-Philippe et sa liste civile, brochure.
GIRARDIN E. DE,—L'abolition de la misère, &c. brochure.
LAMENAIS.—Les Evangiles, traduction nouvelle, 1 vol.
BARTHELEMY—Némésis, nouvelle édition illustrée, 1 vol.

THEATRE.
L'Enfant Prodigue, opéra de Scribe et A. Adam.
La Chanteuse voilée, opéra comique.
Les Prétendus de Gimblette, vaudeville.
La Dot de Cécile, vaudeville.
Ce Monsieur [illegible], vaudeville.
[illegible] et Pompadour, vaudeville.
Portes et Placards, vaudeville.

Papier peint.

Environ 10,000 rouleaux de nouveaux dessins. 22 mars—2m

J B Carr & H G Fonteneau, Avocats, NATCHITOCHES (Louisiane),

PLAIDENT devant les Cours de paroisse de Natchitoches, Caddo et de Sabine, ainsi que devant la Cour Suprême à Alexandrie. 19fv—6m

☞ Nous faisons des avances en espèces sur les consignations adressées à Mrs. McDowell & Co à New-York ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glasgow ou Belfast. 16 oct—☞ McDOWELL, MILLS & CO.

ECOLES PUBLIQUES MUNICIPALITE No UN. Ouverture d'une école du soir.

A partir du lundi 24 mars, il sera ouvert au local du High School rue St-Philippe, entre les rues Royale et Bourbon, une école du soir pour les jeunes gens.

L'école sera ouverte tous les soirs de 7 heures P. M. à 9 heures P. M. Tous ceux qui désireraient se faire inscrire sont priés de s'adresser au principal de l'école [illegible]. Par ordre de la Direction. ALBERT FABRE, Surintendant. 11 mars

DISSOLUTION DE SOCIETE.

AVIS est par ces présentes donné que la société en commandite [illegible] M. Jules Mossy, notaire, [illegible] entre MM. Thomas Pinet & F. E. Brulatour [illegible].

Nlle Orléans, [illegible] 1851.

T. PINET, BRULATOUR, GASTON BRUSLE, [illegible]

LES soussignés continueront sous la raison de THOMAS PINET & Co le même genre d'affaires. T. PINET. BRULATOUR. 29, Conti. 11mars

ASSOCIATION

LES soussignés ont ce jour formé une association sous la raison de G. Legendre & Ferrier, pour la transaction des affaires de commission en général. G. LEGENDRE, AUG. FERRIER. No 11, rue Bienville. 1mars

AVIS—Par acte au rapport d'Adolphe Mazureau, notaire, en date du 8 mars 1851, l'acte de société [illegible] entre G. Legendre et Auguste Ferrier, qui ont pris M. Alexandre Lesseps comme associé commanditaire, à la charge de ce dernier de verser dans la société une somme de vingt cinq mille piastres. G. LEGENDRE, A FERRIER, ALEX. LESSEPS. 10 mars

A LA LOYAUTE. BUREAU DE PLACEMENT, RUE MADISON No 17, Tenu par M. DELALONDRE.

CE Bureau est établi sous le nouveau système français et offre aux ouvriers et aux personnes cherchant de l'emploi, des ressources qu'ils ne trouveraient pas ailleurs et à des prix très modiques. On s'occupe également de la vente et de l'achat des terrains et autres propriétés, et on donne des garanties satisfaisantes pour les dépôts de ce genre. 23jv—1a

LIBRAIRIE DE Victor Hébert, 149, RUE DE CHARTRES, 149,

Abonnement à toutes les publications françaises, par steamers ou par navires,
Illustration Journal Universel,
Revue des Deux Mondes,
Modes Parisiennes, Conseiller des Dames, Conseiller des Enfans, Journal des Demoiselles et des Jeunes Filles, La Revue Catholique, l'Echo des Feuilletons, La Revue Pittoresque, &c., &c.

Aux Journaux de Médecines et de Pharmacie.

Tels que le Journal des Connaissances Médico-Chirurgicales, Le Bulletin de Thérapeutique, Gazette Médicale, le Bulletin de l'Académie et en général à toutes les publications françaises. 1 fév—3m

ADR. Z. CAVELIER. L. F. MAXENT.

CAVELIER & MAXENT, Rue Royale, No 169,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

Succession de John McDonough.

LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale.

C. Roselius, F. B. D'Aquin, Wm E. Leverich, A. D. Crossman, J. Spear Smith. Exécuteurs Testamentaires. 16 janv

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, ci devant Banque de l'Union.

C. ROSELIUS, C. W. E. LEVERICH, F. B. D'AQUIN, A. D. CROSSMAN. Exécuteurs Testamentaires. 5nov

RUE DE CHARTRES No 99, Coin Conti.

VENTE au prix coûtant pour cause de dérangement d'incendie et de réparations à faire à la maison, d'une quantité d'articles fins et de fantaisie tels que:

Services de porcelaine blanche superfine,
do do bande or et fleur,
do à thé blanc à bande or filet, or et à fleurs, dans tous les genres,
do café, blanc, bande or filet et fleurs,
Tables fantaisie de différentes grandeurs et genres divers,
Une grande quantité de lampes de tous genres et de toutes dimensions,
Garnitures de cheminées, girandoles, chandeliers, cristal pour table taillé et gravé riche, verres à eau et à vin de champagne, Bordeaux, Madère, &c., &c.
Lanternes pour voitures, plateaux et une infinité d'autres articles.

Les cafés et restaurants qui voudraient se réassortir trouveront dans le même magasin une bonne occasion de bon marché, en castors (huiliers) et couverts plaqués de Sheffield et autres.

NOTA—Ceux qui auraient quelques ordres à donner pour décors ou dorures spéciales sur porcelaine sont priés de se hâter, la fabrique devant cesser sous peu. 17mars—1m

RECU par le steamboat Yorktown, de Cincinnati, 8 tierçons jambons de John Shays, 1re qualité, 30000 cigares [illegible], à vendre par J. N. CURIEN, 32, rue Du Maine. 18 mars

EN débarquement du navire Brunswick, venant du Havre, 20 meules fromage véritable Gruyère, à vendre par J. N. CURIEN, 32, rue du Maine. 18 mars

EN débarquement du navire Friedrich, de Bordeaux, six quarts pipe cognac Larronde, et à vendre par X. LAMBERT, No 66, rue des Magasins. 18 mars

M. PAUL [illegible]

[illegible]

AMUSEMENS.

Théâtre d'Orléans

SAMEDI, 29 MARS 1851.

La seconde représentation de Les Huguenots, Grand opéra en cinq actes et sept tableaux de Meyerbeer.

Dimanche, 30 Mars 1851, Bénéfice de Monsieur MONTASSIER LE COMTE HERMANN, Drame en cinq actes de A. Dumas.

☞ On commencera à 6½ heures.

Théâtre des Variétés.

VENDREDI, 28 MARS 1851.

On commencera par La troisième représentation en cette ville de THE ISLAND OF JEWELS, pièce [illegible] UN BRILLANT DIVERTISSEMENT par le corps de ballet. Le spectacle sera terminé par NEW YEAR'S HOLIDAYS

MONSIEUR MONTIACHE a l'honneur de prévenir les maîtres et prévôts, ainsi que les amateurs d'escrime, pointe et contre pointe et le public en général, qu'il donnera un grand assaut d'armes DIMANCHE, 30 mars 1851, dans la salle du Théâtre de la rue d'Orléans. Prix des places.......50 cents. 28 ms—2

Grand Bal Paré et Masqué Tous les samedis AU NATIONAL HALL, Rue Carondelet, entre Canal et Gravier. TENU PAR G. VALDRET.

LES dames doivent présenter leurs lettres d'invitations à la porte. On peut se procurer des billets [illegible] encoignure Canal et St Charles et à la porte le soir du bal. Prix du billet: $1. [illegible]

Grand tableau d'histoire par Washington Allston

Le Festin de Balthazar A L'ARMORY HALL.

LES habitans de la Nouvelle-Orléans [illegible] que ce chef d'œuvre, [illegible] de feu Washington Alston, peint sur une toile [illegible] cent quarante pieds carrés, sera exhibé [illegible] quatre jours seulement, à dater de MERCREDI SOIR 26 mars.

Billets d'entrée....50 cents, enfants moitié prix. Pour les détails de cette superbe production de l'art on est prié de [illegible] programmes qui [illegible] donnent une description complète. 26 ms

Salle de Bal et Jardin d'Alger.

Ouverture du jardin, dimanche 23 mars, et tous les dimanches suivants.

CET établissement sera abondamment pourvu de toutes espèces de rafraîchissements, telles que crêmes à la glace, limonades etc. Un excellent orchestre exécutera les morceaux de musique les plus nouveaux, tels que Polkas, Mazourkas, contre-danses, valses, etc. La musique commencera à deux heures P. M.

BALS DE FAMILLES tous les samedis à sept heures—[illegible] à des prix les plus modérés. P. SAGLIO. 20 mars—1m

AVIS

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il ouvrira son jardin [illegible] samedi prochain, 29 mars, rue Baronne, presque précisément en face des chars de Lafayette, [illegible]. Nouvelle-Orléans, 20 mars 1851. H. WILLOZ. 27 mars—5

JARDIN KOSSUTH.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public [illegible] jardin de Ste Hélène [illegible] dimanche le 23 courant [illegible] JARDIN KOSSUTH [illegible] rue St Pierre [illegible] Carondelet. Tous les dimanches [illegible] orchestre dirigé par le professeur STRAUSS. [illegible] POUKLY & WINTZ. 19 ms—1m

Salle du Globe, Encoignure des rues St-Pierre et St-Claude, Près du Vieux Bassin.

LES abonnés sont prévenus que l'ouverture de cette SALLE aura lieu samedi [illegible] GRAND BAL MASQUÉ [illegible]. A. WHITLOCK, Directeur. 12 oct

McCLURE et SAUNDERS, RUE DES MAGASINS, No 9,

INVITENT les marchands de la ville et de la campagne à visiter leur grand assortiment de marchandises de printemps, qu'ils offriront au plus bas prix possible pour le comptant ou de bon papier [illegible]. Leur assortiment se compose de CHAPEAUX, RUBANS, PLUMES ET FLEURS, SOIERIES, BRODERIES, FOURNITURES DE MODES &c. AUSSI: CHAPEAUX DE PAILLE Anglaise et d'Italie, de Panama, &c., pour hommes et enfants. 11 fev—3m

GRAND EMPRUNT DE L'ETAT ELECTORAL DE HESSE, de 6,725,000 piastres.

CET emprunt est garanti par le gouvernement et contracté par la maison de Banque de MM. A. Von Rothschild & Fils, de Francfort sur M. Les prix suivants seront gagnés

14 de 40,000 piastres	60 de 4,000 piastres
22 de 20,000	60 de 2,000
24 de 32,000	120 de 1,500
60 de 8,000	180 de 1,000

Le plus faible prix est de $35

Le premier tirage aura lieu positivement le 1er juin 1851.

Le prix du billet est comme suit: Un billet 5 piastres, six billets 25 piastres, Treize [illegible] soixante cinq 250 [illegible]

Les remises peuvent être faites en billets de [illegible], mandats ou traites sur l'Europe, etc. Chaque détenteur de billet recevra, sans frais le prospectus avec les détails, et après le tirage la liste des numéros heureux. Les prix seront [illegible] en espèces à Francfort sur le Mein, Paris, Londres, New-York et la Nouvelle-Orléans.

S'adresser immédiatement à MORIZ STIEBEL, banquier et marchands, Francfort sur le Mein, Allemagne, ou à Stiebel & Co [illegible] 32 Nicholas Lane, Lombard Street, Londres.

P. S.—Les remises [illegible] rage.

N. B.—L'argent et les ordres seront reçus au Bureau de l'Abeille. 25 mars

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

C. YALE Jr. et Co., 27, RUE DES MAGASINS,

RECOIVENT par les steamers Fanny, Falcon et autres arrivages, leur assortiment de marchandises de printemps, consistant en

SOIERIES, FANTAISIES ET ARTICLES DE MODE.

Soieries brochées noires, unies et en couleur. Moire, satin et gros de Naples pour chapeaux. Crèpe, crèpe lisse, tulle illusion, barège et gaze pour voilettes, desindes, chambrays, mousseline jaconat imprimées, mousseline suisse brochée, barège uni et façonné, organdis, grenadines et autres étoffes nouvelles.

Jaconat uni, mousseline à carreaux, mousseline suisse unie, mull mousseline, bishop lawn.

BRODERIES.

Dentelle fil, de coton, laine et soie, bandes brodées, pèlerines, entre deux, jaconet et suisse, chemisettes, manches, manchettes et cols brodés, mouchoirs batiste brodés et unis, passementeries et garnitures pour robes, boutons fil, de coton, en acier et agathe, soie gommée, baleine pour robes, éventails, parasols, un bel assortiment de gants en peaux, de soie, de coton, de fil, gants filet et mitaines, [illegible] noirs et blanc.

RUBANS POUR CHAPEAUX ET BONNETS, des plus nouveaux genres.

Rubans satin et taffetas uni, numéros et couleur assortis.

ARTICLES POUR MODISTES

Chapeaux paille d'Italie unie et façonnée, de perlée, Pamella, paille de riz, paille satinée et [illegible], guipure et crin, de tulipe et Jenny Lind pour dames et fillettes, chapeaux pour garçons formes turbans, hongroise et paille percée.

FLEURS ARTIFICIELLES

Le tout formant un des plus beaux stock de la ville, et qu'ils offrent en gros seulement, pour du comptant ou bonnes sécurités. 18fv—3m

A VENDRE—La maison en briques et à trois étages, située rue Bienville, 85 et 87, entre Royale et Bourbon, s'adresser à W F VREDENBURGH & Co, 29 Vieille Levée. 22 ms

A LOUER.

UNE jolie Maison à deux étages, située rue Dauphine, entre Conti et Bienville, No 69. Pour les conditions, s'adresser rue Royale, No 62. A vendre, les meubles de ladite maison. 14mars

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON en briques à trois étages, couverte en ardoises, No 5, rue Marigny, entre les rues de la Levée et de la Victoire, contenant six chambres, galeries, &c, un corps de logis en briques à trois étages sur la cour, contenant cuisine, huit chambres, une écurie, &c, ayant cuve et hydrant et l'usage d'une cour et d'une allée commune.

Une autre maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, située dans la même rue, No 11, près de la rue de la Victoire, contenant six chambres, des cabinets, galeries, &c. un corps de logis en briques à trois étages sur la cour, contenant cuisine, huit chambres et cabinet, ayant une cuve, hydrant, &c, et l'usage d'une allée commune sur la rue de la Victoire.

Une maison en briques à deux étages et attiques, couverte en ardoises, divisée en deux logements [illegible] rue de la Paix. [illegible]

[illegible] LEOPOLD JEANNET & CO, 29, rue St-Louis.